

## Arrêtés ministériels

**A.M., 2017**

**Arrêté du ministre de la Famille en date  
du 14 août 2017**

CONCERNANT la nomination d'un membre du comité de placement en vertu de la Loi sur le curateur public

VU l'article 46 de la Loi sur le curateur public qui prévoit que le ministre responsable de l'application de cette loi constitue un comité chargé de conseiller le Curateur public en matière de placement des biens dont il assume l'administration collective;

VU l'article 47 de cette loi qui énonce que les membres du comité sont nommés pour un mandat d'au plus trois ans et que ces membres demeurent en fonction, à l'expiration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés;

VU l'arrêté de la ministre de la Famille en date du 11 juillet 2014 par lequel la ministre a nommé madame Louise Charrette membre de ce comité pour un mandat devant se terminer le 14 juillet 2017;

VU que le mandat de madame Louise Charrette est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

EN CONSÉQUENCE, le ministre de la Famille :

NOMME de nouveau madame Louise Charrette membre de ce comité de placement pour un mandat de trois ans se terminant le 14 juillet 2020.

*Le ministre de la Famille,*  
SÉBASTIEN PROULX

67301

**A.M., 2017**

**Arrêté du ministre de la Famille en date  
du 14 août 2017**

CONCERNANT la nomination d'un membre du comité de placement en vertu de la Loi sur le curateur public

VU l'article 46 de la Loi sur le curateur public qui prévoit que le ministre de la Famille constitue un comité chargé de conseiller le Curateur public en matière de placement des biens dont il assume l'administration collective;

VU l'article 47 de cette loi qui énonce que les membres du comité sont nommés pour un mandat d'au plus trois ans et que ces membres demeurent en fonction, à l'expiration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés;

VU l'arrêté de la ministre de la Famille en date du 17 février 2015, par lequel la ministre a nommé monsieur Michel Toupin membre de ce comité pour un mandat devant se terminer le 1<sup>er</sup> décembre 2017;

VU la démission de monsieur Michel Toupin en date du 8 novembre 2016 et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

EN CONSÉQUENCE, le ministre de la Famille :

NOMME monsieur Charles Lefebvre membre de ce comité de placement pour un mandat de trois ans à compter de la signature des présentes.

*Le ministre de la Famille,*  
SÉBASTIEN PROULX

67300